

Virée territoriale de consultation

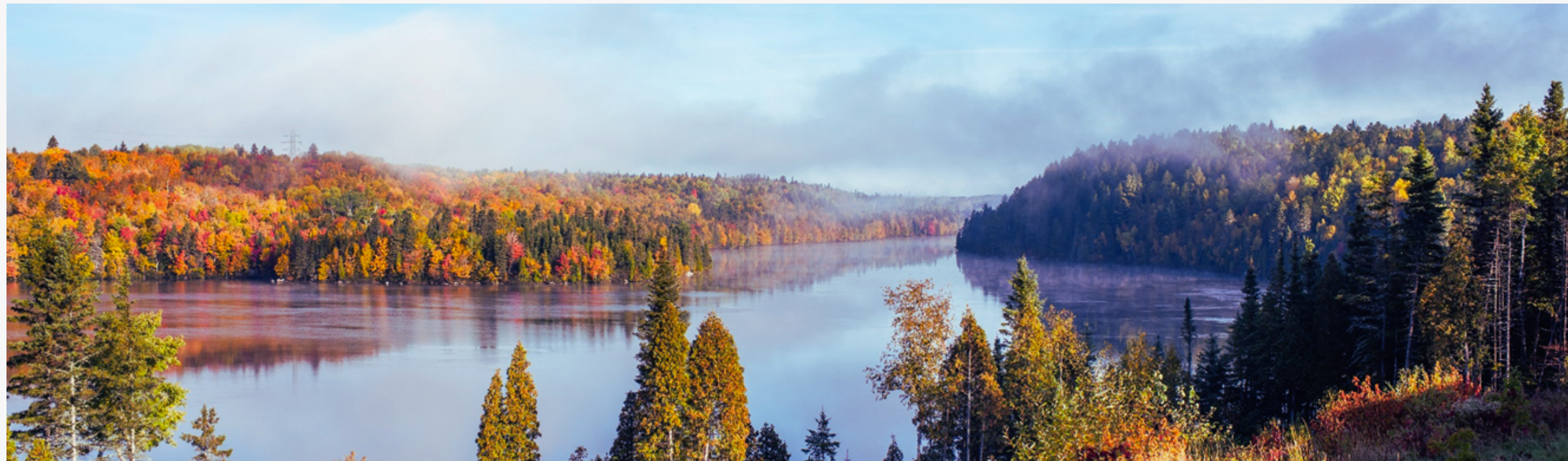
MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**Vision stratégique de développement
économique, social, culturel et
environnemental du territoire**

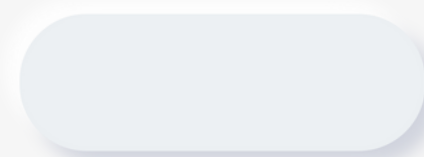


Nous avons un bien commun

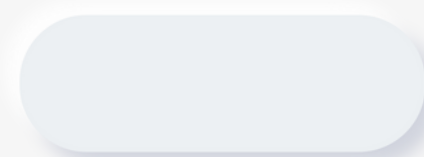
Le territoire



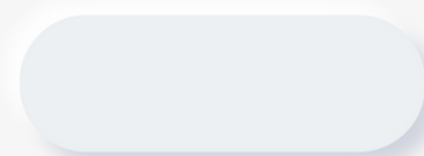
Pourquoi un forum et la participation publique



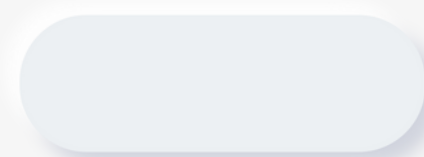
Parce que le territoire est en changement



Pour entendre la communauté et partager nos savoirs

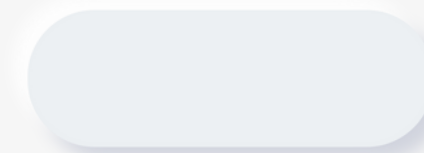


Pour une réflexion collective

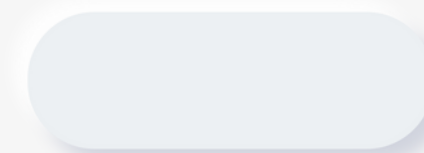


Pour se mobiliser sur l'avenir de notre territoire

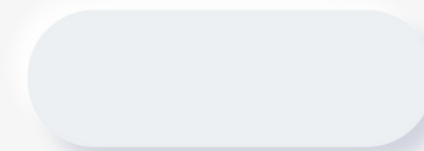
D'abord un forum territorial



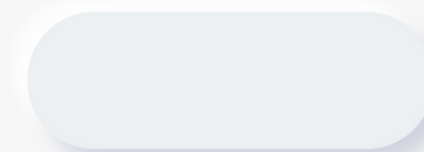
Première partie 30 mars



Seconde partie le 4 mai



**Pour entendre les
organisations et institutions
du territoire**



**Pour se mobiliser sur
l'avenir de notre territoire**

Première partie du forum

1

Portrait territorial

- Le territoire
- Caractéristiques démographiques, socioéconomiques, économiques
- Caractéristiques de l'occupation du territoire
- Impacts actuels et futurs des changements climatiques

2

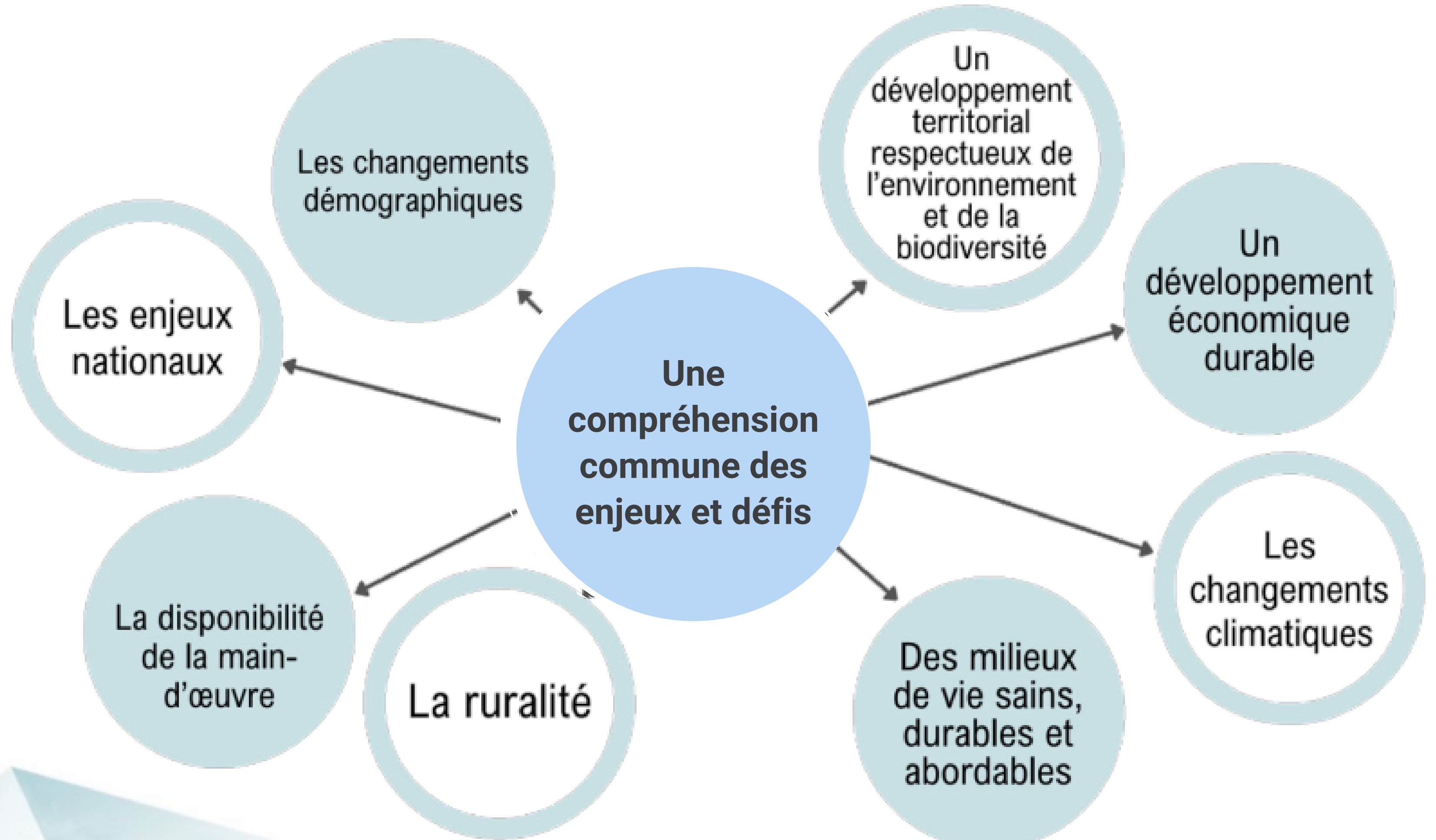
Enjeux et défis

- La ruralité
- Les changements démographiques
- La disponibilité de main d'oeuvre
- La relève d'entreprise
- Les changements climatiques

3

Forces et faiblesses - 1er sondage

- 23 principales forces
- 10 principales faiblesses



Disponible sur le site Internet

www.mrclac.qc.ca



- Guide de compréhension d'un schéma d'aménagement et de développement : guide de compréhension
- Portrait synthèse du territoire
- Présentation Portrait synthèse du territoire
- Présentation Enjeux et défis du territoire
- Présentation Forces et faiblesses identifiées par les participants au forum territorial – Partie 1
- Présentation de la partie 2 du forum territorial
- Énoncé de vision d'avenir

Deuxième partie du forum

- 1**
Retour sur la partie 1
- 2**
Caractéristiques - 2ième sondage
- 3**
Énoncé de vision

- Pourquoi une vision et nouveau SAD
- Portait synthèse
- Enjeux et défis
- Forces et faiblesses du territoire
- Il va se passer quoi si on ne fait rien

- 18 caractéristiques
- Vote sur chacune
- Discussion et échange

- Présentation
- Discussion et échange

Notre feuille de route 2023-2027

4 étapes

1

Vision territoriale
Juin 2023

2

**Premier projet du schéma
d'aménagement**
2023 - 2024

3

**Second projet de schéma
d'aménagement**
2025-2026

4

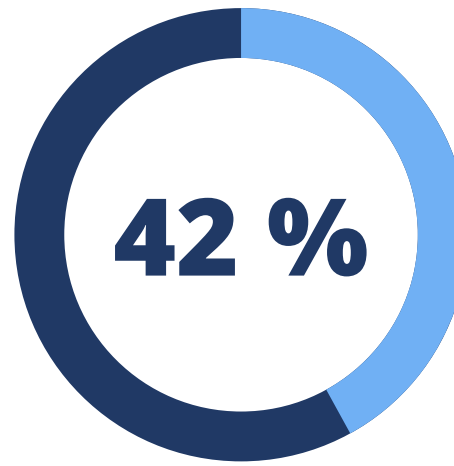
**Adoption du schéma
d'aménagement
et de développement**
2027

Résultat à la question:

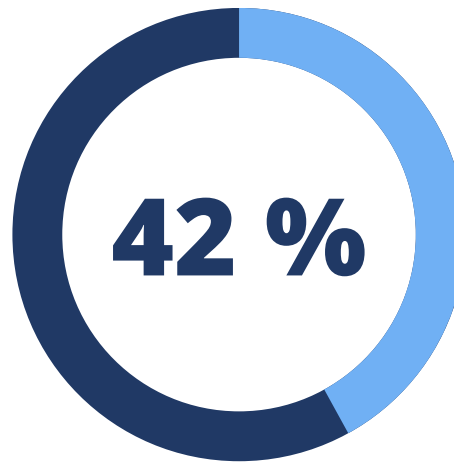
Si rien ne change et que nous conservons les mêmes façons de faire, qu'est-ce qui se passera selon vous?



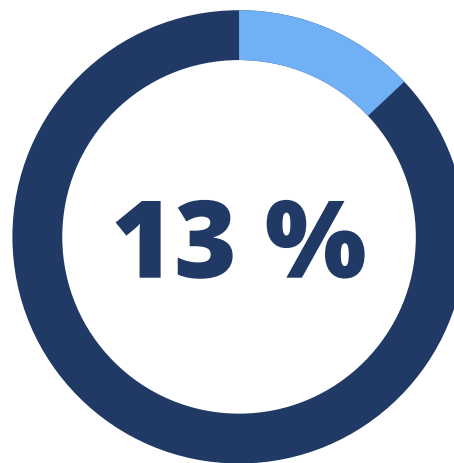
Les résultats



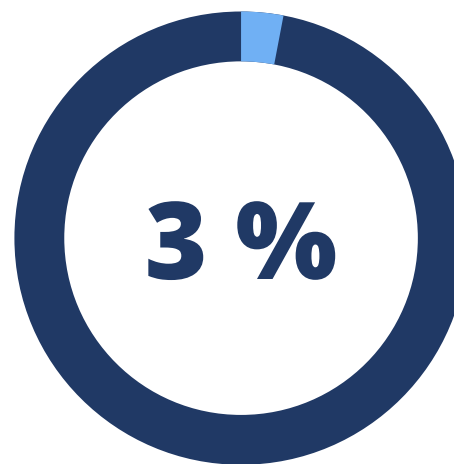
Nous risquons de perdre des acquis, de la qualité de vie et de la vitalité



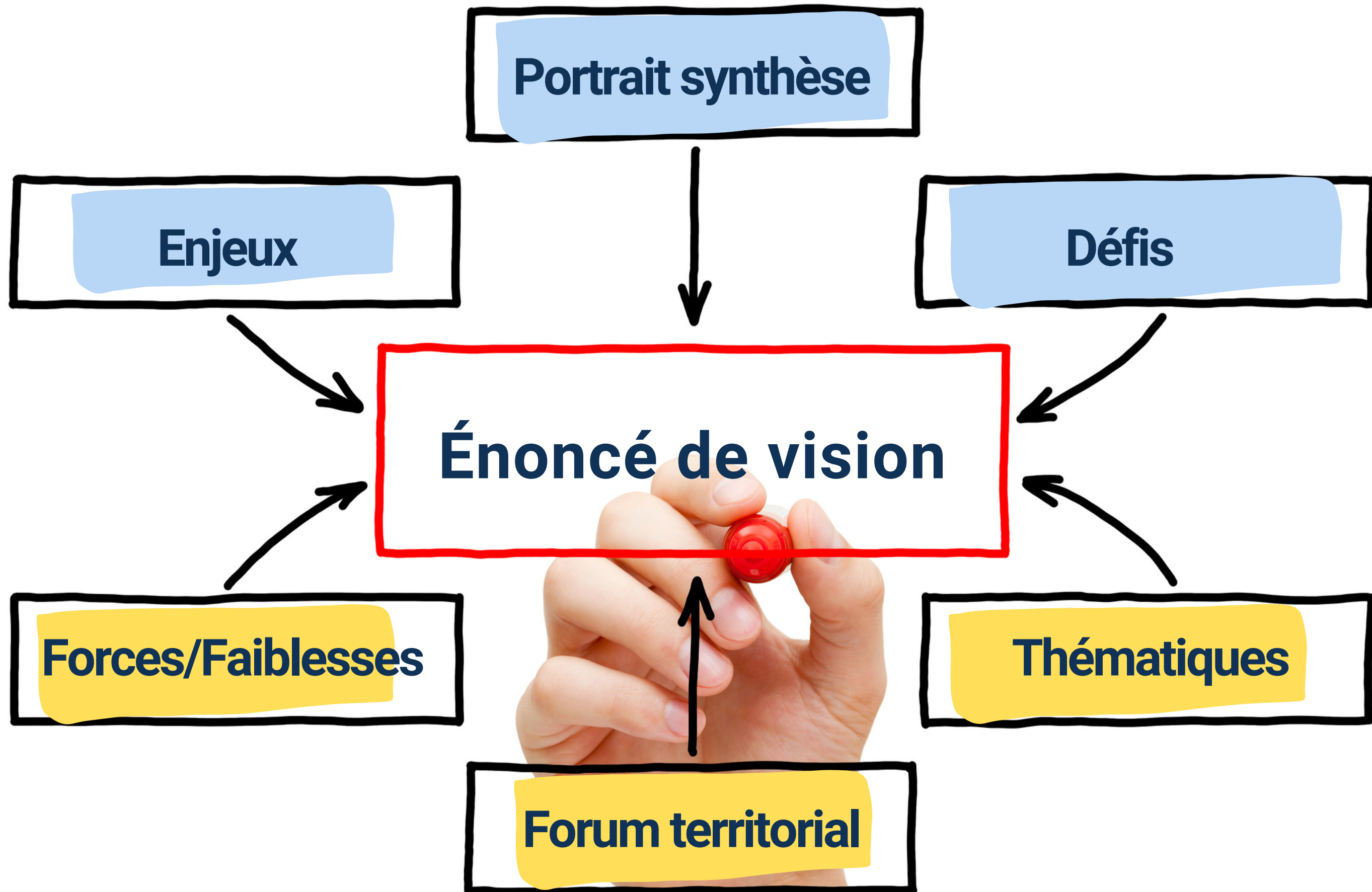
Nous continuerons de marquer le territoire de façon irrémédiable, ce qui laissera un leg lourd de problèmes à nos enfants



Les projets porteurs choisiront d'autres territoires pour s'implanter puisque nous ne serons pas compétitifs dans nos offres et notre potentiel de développement



Nous continuerons de se développer et ça se passera bien/ De gros projets verront le jour sur notre territoire et nous connaîtront une croissance sans précédent/Il ne se passera rien, il est trop tard de toute façon



Proposition Énoncé de vision



Notre vision d'avenir

Nous souhaitons une MRC en mouvement capable d'aborder avec succès, de manière innovante, les défis qui caractérisent notre milieu afin de permettre l'émergence d'une occupation durable du territoire capable de faire face aux changements climatiques, composée de communautés dynamiques, d'un terroir boréal unique et reconnu, d'une culture vivante, de milieux de vie de qualité qui nous permettront d'habiter et d'occuper notre espace de façon optimale en préservant les milieux naturels et la diversité du patrimoine agricole. Des gens passionnés qui veulent léguer un territoire en santé aux générations futures!

Le territoire de la MRC est source d'attachement et de fierté parce qu'il est accueillant, prospère et inclusif.

8 caractéristiques voulues par la communauté

**Une qualité de vie enviable
pour une population en santé**

Des communautés uniques et impliquées

**Des logements qui répondent aux besoins
des citoyens et des communautés**

**Une communauté entrepreneuriale
innovante pour un développement
économique responsable**

**Une offre culturelle et récréative
riche de son histoire et diversifiée**

**Une offre de transport qui répond aux
besoins des citoyens et des entreprises**

**Un territoire qui assure la résilience des
collectivités face aux changements
climatiques**

Une gouvernance inspirante

Notre vision d'avenir

Pour faire face à ces enjeux et aux cibles que nous nous sommes fixées, nous avons mis en place une gouvernance territoriale forte, collaborative et transparente, sensible aux inégalités sociales, au développement des connaissances et à l'innovation, favorisant autant l'entrepreneuriat privé que social et la vie communautaire.

Notre MRC incarne bien la ruralité par l'existence, en son centre, d'une ville de dimension intermédiaire dynamique entourée par l'agriculture, la forêt et l'eau, et par ces villes et villages qui assurent l'occupation de ce vaste territoire et qui constituent des milieux de vie originaux, précieux et patrimoniaux.

Certes nous voulons édifier pour :

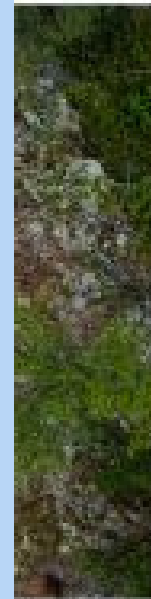
- Nos enfants des milieux sains, durables et accessibles,
- Nos entreprises une base économique durable,
- Notre territoire un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement et de la biodiversité,
- Notre population un environnement respectueux des différences.

Mais avant tout, nous voulons transmettre cette volonté que nous avons de croire en l'avenir et aux vertus du bien-être, tant individuel que collectif.



Le schéma d'aménagement et de développement

La vision de développement économique, social, culturel et environnemental du territoire



Traduit la vision d'avenir

Offre un cadre commun aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable

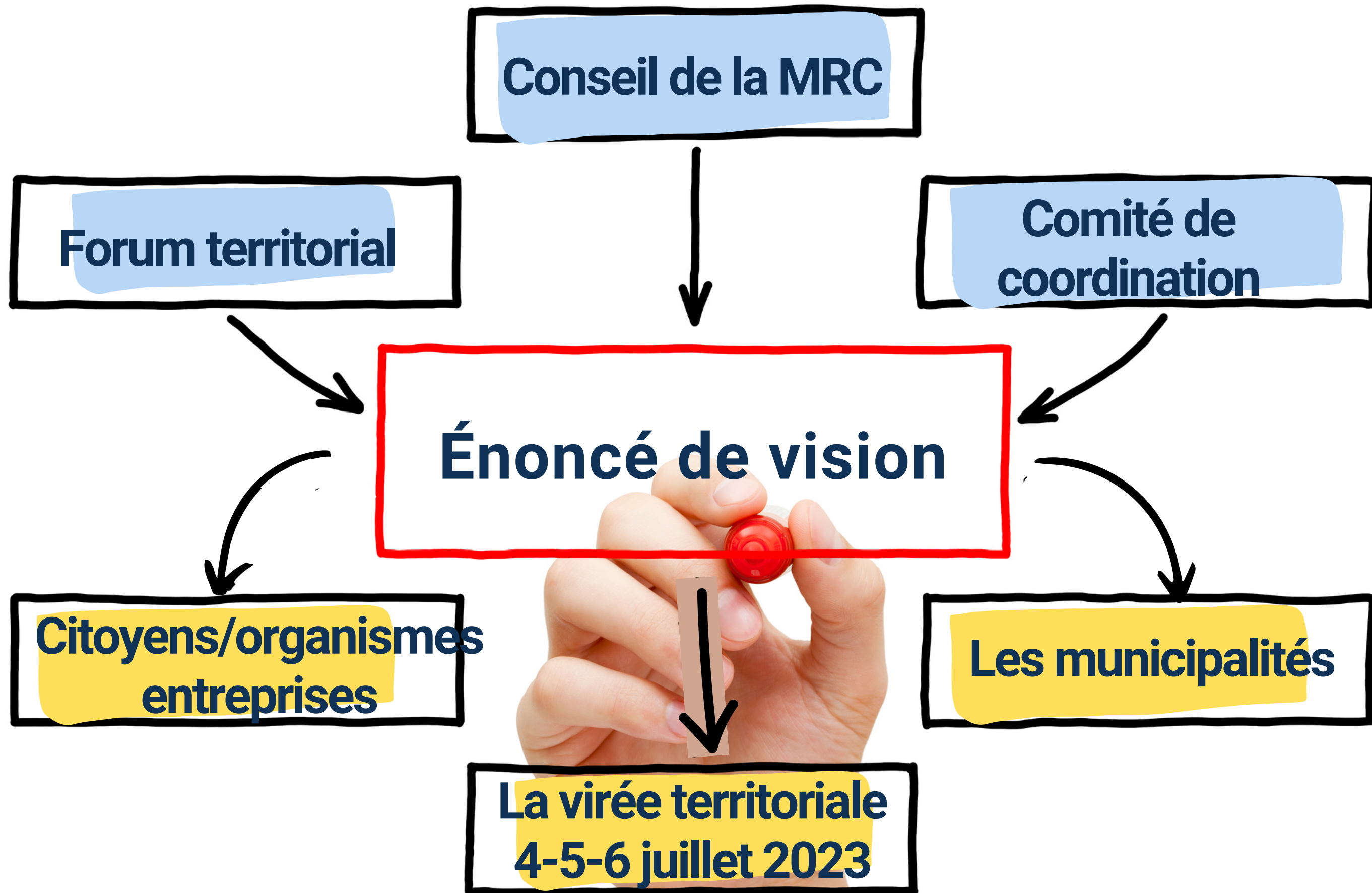
Marque notre identité collective et notre milieu de vie

Identifie le type de développement que nous souhaitons pour notre communauté et notre territoire à l'horizon 2040



Prochaines étapes





Prochaines étapes



- **Présentation au plénier du 23 mai**
- **Adoption de l'énoncé de vision le 13 juin**
- **Transmission aux municipalités et virée territoriale**
- **Adoption en octobre et début officiel de la révision du SAD et 2 ans pour un premier projet de SAD**



Commentaires

La période de consultation s'étend du 13 juin 2023 au 10 octobre 2023

Durant cette période, toute personne ou organisation peut transmettre des commentaires ou des mémoires auprès de Nathalie Audet, directrice du service d'aménagement du territoire, selon les modalités suivantes :

- **Par courriel :**
nathalie.audet@mrclac.qc.ca
- **Par la poste :**
625 rue Bergeron Ouest, Alma, G8B 1V3



Merci